



Briller par nos panoramas

Le Sainte-Hélène

Année 13, n° 7

Édition du 13 novembre 2025



Tu es âgé de 10 ans et moins et tu habites à Sainte-Hélène-de-Chester,

Le Père Noël pourra te remettre un cadeau le dimanche 14 décembre prochain entre 10 h et midi lors de la Fête de Noël qui aura lieu à la salle communautaire de Ste-Hélène.

Pour recevoir ton cadeau, envoie lui une lettre pour lui donner des idées cadeaux à un coût d'environ 20 \$. Fait vite, tu as jusqu'au 21 novembre pour envoyer ta lettre au Père Noël.

Poste ta lettre à l'adresse suivante :
Père Noël

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester
218 rue Guillemette,
Sainte-Hélène-de-Chester, Québec G0P 1H0
Ou

Dépose ta lettre dans la chute à livre de la
Bibliothèque municipale.



Nouveauté!!

Le Père Noël peut recevoir ta lettre
par courriel à l'adresse suivante:
loisirsstehelene@gmail.com

Ou encore

Un message via notre page
Facebook:

Comité des loisirs de
Ste-Hélène-de-Chester



À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Mot du nouveau conseil..... p. 3

Stationnement interdit p. 4

Appels automatisés Somum p. 4

Fête de l'Halloween..... p. 4

Positionnement bacs et boîtes lettres p. 5

Offres d'emploi p. 6 et 8

Nouvelles de la Bibliothèquep. 11 à 14

Recette d'automnep. 15

Citations savoureuses p. 16

Rétrospective du conseilp. 17

Babillardp. 18-19

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester
218, rue Guillemette

Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)

G0P 1H0

Téléphone : 819 382-2650

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester



Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil
promotionnel régional. C'est aussi de
l'information municipale
sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : décembre 2025

**La date de tombée pour nous faire
parvenir vos textes : le 4 décembre**

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et
Olivier Lecomte

Conception et montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

Une rivière ne court jamais après la mer, elle s'écoule simplement. Avec patience, persistance et direction, elle atteint naturellement sa destination.

Auteur inconnu

Administration municipale

Maire : Lionel Fréchette

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : Frédéric Thibodeau

Siège #2 : Sarah Verville

Siège #3 : Steeve Binette

Siège #4 : Micheline Lemay

Siège #5 : Martine Lambert

Siège #6 : Robert Allaire

Horaire du bureau municipal

Lundi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche : FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche : 9 h 30 à 11 h 30

Lundi : 13 h 15 à 16 h 45

Mercredi : 18 h 30 à 21 h 00

Jeudi : 19 h 00 à 21 h 00



Versement de taxes

Prochain versement de taxes :

Le 12 décembre 2025

Prochaine séance du conseil :

Mardi le 2 décembre à 20 h

MOT DU NOUVEAU CONSEIL

Chers citoyens et citoyennes de notre magnifique petite municipalité, le 3 octobre dernier était la date limite pour les mises en candidature des nouveaux membres du conseil municipal. Tous les sièges étaient vacants, incluant celui du maire. Ce n'est que quelques jours seulement avant la fermeture du dépôt des candidatures que l'intérêt des principaux intéressés s'est manifesté. N'ayant aucune opposition, les élections ont été évitées et chacun des postes fut comblé. Le nouveau conseil est donc formé de trois femmes, trois hommes et le Maire. Pour certains, c'est une nouvelle expérience qui débute et, pour d'autres, c'est un retour.

Maire : Lionel Fréchette
Siège 1 : Frédéric Thibodeau
Siège 2 : Sarah Verville
Siège 3 : Steve Binette
Siège 4 : Micheline Lemay
Siège 5 : Martine Lambert
Siège 6 : Robert Allaire

Nous avons eu l'occasion de nous rencontrer afin de faire connaissance et de partager nos objectifs et notre vision pour les projets d'avenir de la municipalité. De nombreux défis nous attendent et beaucoup de travail à venir pour le maintien de l'équilibre budgétaire et des besoins de chacun avec les ressources disponibles. Nous sommes un nouveau conseil, une nouvelle équipe; de prendre le relais total, de se trouver à la barre du navire sera un beau défi, mais nous ferons de notre mieux!

Dans une petite municipalité comme la nôtre, les défis sont grands et les ressources ainsi que le personnel sont parfois difficiles à trouver. La population se connaît et la proximité peut parfois être un allié comme un enjeu. Nous aurons besoin plus que jamais d'unir nos forces dans les prochaines années afin de maintenir une santé autant prospère que fonctionnelle dans notre communauté. L'harmonie, l'engagement, l'esprit d'équipe, la collaboration et la communication sont des qualités essentielles à entretenir pour le bien de tous.

Notre municipalité est belle, a un magnifique potentiel, une vie communautaire florissante et de plus en plus vivante. Des gens impliqués et passionnés ont investi du temps et en investissent encore afin de développer un milieu de vie accueillant, dynamique et vibrant. Merci aux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur talent. De jeunes familles viennent s'installer pour y grandir et des gens retraités viennent y trouver un havre de paix, continuons d'être fiers de notre belle communauté et d'y mettre du cœur. Ensemble, faisons de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre, aujourd'hui et pour les générations à venir!

En espérant avoir le plaisir de vous rencontrer lors des séances de conseil municipal et de vous entendre en faisant de notre mieux pour être à l'écoute de vos préoccupations et de vos besoins.

Au plaisir,

Votre nouveau conseil.

STATIONNEMENT INTERDIT



Selon l'article 49 du règlement G-100, le **stationnement de nuit se situant entre le 1^{er} NOVEMBRE ET LE 1^{er} AVRIL n'est pas toléré sur les chemins publics pendant la période hivernale.** Le but étant de permettre à l'équipe de déneigement de bien faire son travail sur les routes de la municipalité lorsque la saison sera débutée et d'éviter tout accident ou problématique.

Merci.

APPELS AUTOMATISÉS SOMUM



Vous souhaitez être informés des événements, avis de travaux routiers majeurs, ou des mesures d'urgence dans la municipalité? Inscrivez-vous au service d'appels automatisés Somum de la MRC d'Arthabaska via notre site internet :

<https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/portail-citoyen.php>

LA FÊTE DE L'HALLOWEEN DU 24 OCTOBRE DERNIER

Le 24 octobre dernier, la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester a célébré au Centre sportif Aciers Solider la Fête d'Halloween.

Dix participants ont pris part au concours de décoration de citrouilles, présentant des créations originales et colorées (voir les quelques photos ci-dessous). Le Comité des Loisirs a profité de l'occasion pour remettre des sacs de bonbons aux enfants présents.

En soirée, le film familial *Élio* a été projeté, permettant aux jeunes et à leurs parents de passer un agréable moment tout en dégustant du pop-corn, des chips et des jus offerts sur place.

Le Comité des Loisirs souhaite exprimer sa reconnaissance envers tous les enfants ayant participé au concours, ainsi qu'aux organisateurs de l'événement : Joanie Roy, Johan Provencher et Brigitte Labrecque.

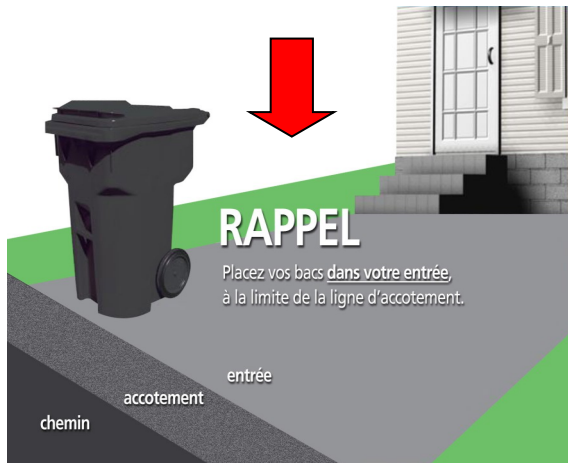
Félicitations aux gagnants!

Pour le premier prix, Ève Fréchette et Julien Masse étaient à égalité pour le nombre de votes reçus. À la suite d'un tirage au sort, Ève a remporté un bon d'achat de 25 \$ au cinéma, tandis que Julien, Emma Gosselin et Shaad Lakhli fi ont reçu chacun un prix de participation.

Le Comité des Loisirs remercie sincèrement tous les participants, ainsi que les familles qui ont contribué au succès de cette belle activité communautaire.



POSITIONNEMENT DES BACS ET BOÎTES AUX LETTRES— PÉRIODE HIVERNALE



Selon la réglementation, les bacs doivent être mis dans votre entrée à l'extérieur de l'emprise du chemin, cela correspond à 3 pieds de la ligne blanche ou du bord de la chaussée (voir l'image). Si vous devez mettre votre bac de l'autre côté du chemin, assurez-vous de le placer le plus possible dans l'accotement. SVP, ramassez les bacs dès que possible lorsque la collecte a été effectuée. Si vous ne respectez pas la réglementation et que votre bac subit un bris, les frais de bris ne seront pas remboursés par l'entrepreneur en déneigement ni par la Municipalité. De plus, les bacs endommagés ne seront pas vidés lors des collectes.

Pour ce qui est des boîtes aux lettres, il est de votre responsabilité de la protéger en période hivernale. Nous suggérons fortement de protéger vos boîtes aux lettres en plastique avec une planche de bois. Quant à l'emplacement, elles doivent être placées à une distance minimale de 5,25 m du centre de la chaussée et de 0,2 à 0,3 m de la limite extérieure de l'accotement. Si elles sont dans l'emprise, elles sont tolérées, mais si elles se font briser la réparation sera à vos frais. Aucun remboursement de celles-ci ne sera accordé suite à un bris.



En résumé, en cas de non-respect de la réglementation, les frais de bris de bacs ou de boîtes aux lettres ne seront pas remboursés par l'entrepreneur en déneigement ou par la Municipalité. Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent être **transmises par courriel** à l'adresse **permis@sainte-helene-de-chester.ca**.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité d'envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au **819 752-2444**, poste **4248**. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Sandrine Côté, nouvelle inspectrice en bâtiment et en environnement

OFFRES D'EMPLOI



OFFRE D'EMPLOI

Directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère)

Description du poste

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, comptant environ 400 habitants, est à la recherche d'une personne dynamique et engagée pour occuper le poste de directeur(trice) général(e) et greffier(ère)-trésorier(ère). Relevant directement du conseil municipal, la personne titulaire du poste est responsable de la gestion administrative, financière et opérationnelle de la municipalité, ainsi que de la mise en œuvre des décisions du conseil.

Principales responsabilités

GÉNÉRAL

- Planifier, organiser, diriger et contrôler l'ensemble des activités administratives de la municipalité;
- Conseiller le conseil municipal dans la prise de décisions et veiller à leur application;
- Gérer les ressources humaines, financières et matérielles de la municipalité;
- Assurer la conformité des activités municipales aux lois et règlements en vigueur;
- Entretenir des relations harmonieuses avec les citoyens, les employés, les partenaires et les instances gouvernementales;
- Participer activement au développement et à la mise en œuvre de projets municipaux.

GREFFE

- Préparer les rencontres de travail de même que les séances du conseil municipal et y assister;
- Rédiger les procès-verbaux et autres documents légaux (avis publics, appel d'offres, etc.);
- Préparer les projets de règlements, les contrats, les appels d'offres;
- Préparer les demandes de subventions.

TRÉSORERIE

- Préparer le budget municipal et le PTI, en respect avec les orientations du conseil;
- Contrôler et gérer le budget municipal.

Qualifications et exigences

- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine approprié : administration, gestion, droit, urbanisme ou autre formation jugée équivalente;
- Excellente maîtrise du français, tant à l'oral qu'à l'écrit;
- Bonne connaissance du milieu municipal et des législations applicables (un atout);
- Maîtrise des outils informatiques usuels (suite Office, logiciels municipaux, etc.).

Profil recherché

- Leadership mobilisateur et sens du travail d'équipe;
- Excellentes aptitudes en communication et en relations interpersonnelles;
- Grande autonomie, rigueur et sens de l'organisation;
- Haut niveau d'éthique et de discrétion professionnelles;
- Capacité d'adaptation et de résolution de problèmes.

Conditions de travail

- Poste permanent à temps plein
- Salaire à discuter selon les qualifications et l'expérience
- Entrée en fonction : Dès que possible

Comment postuler

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de motivation au plus tard le 19 novembre à l'adresse courriel suivante : municipalite@sainte-helene-de-chester.ce

Toutes les candidatures seront analysées avec attention. Toutefois, la Municipalité communiquera uniquement avec les personnes retenues. Nous vous remercions de l'intérêt manifesté pour ce poste.



OFFRE D'EMPLOI

Contremaître des travaux publics / Journalier en voirie, **maintenance de bâtiments et entretien du terrain de jeux**

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester est à la recherche d'une personne fiable et dynamique pour pourvoir un poste de contremaître des travaux publics tout en participant activement aux tâches de journalier en voirie, à la maintenance des bâtiments municipaux et à l'entretien du terrain de jeux.

Sous la responsabilité de la direction générale, l'employé sera responsable des tâches suivantes :

- Effectuer des travaux manuels en tant que journalier, notamment en voirie (réparation de chaussées, entretien des espaces publics), maintenance des bâtiments municipaux (petits travaux d'entretien régulier), et l'entretien du terrain de jeux (inspection régulière, réparation des équipements, sécurisation des installations);
- Superviser et coordonner les travaux publics et de maintenance des bâtiments et du terrain de jeux;
- Planifier les interventions et veiller au respect des normes de sécurité;
- Conduire et opérer différents types de véhicules, notamment une grappe-niveleuse ainsi qu'une camionnette de service;
- Prévoir les travaux et collaborer avec les prestataires externes;
- Être disponible pour les urgences;
- Participer à la création du budget annuel pour les travaux requis et faire un suivi du budget tout au long de la saison en collaboration avec la direction générale;
- Accomplir toute tâche de même nature ou d'ordre général demandé par son supérieur immédiat ou nécessité par sa fonction.

Profil recherché :

- Expérience significative en travaux publics
- Connaissances techniques en voirie, maintenance des bâtiments et entretien de terrain de jeux
- Démontrer de la rigueur, de bonnes capacités de planification et l'organisation des opérations
- Aptitude à travailler en équipe et à effectuer des tâches manuelles
- Sens de l'organisation, autonomie et polyvalence
- Permis de conduire valide

Conditions de travail :

- Poste saisonnier de mars à octobre environ
- Horaire : Entre 30-40 heures par semaine en saison
- Salaire : Le salaire sera établi en fonction de l'expérience, des compétences et des qualifications du candidat retenu.

Entrée en poste : Dès que possible, à temps partiel pour débiter

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae et une lettre de présentation par courriel avant le mercredi 19 novembre à l'attention de :

Madame Chantal Baril

Directrice générale/ greffière/trésorière

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

La Municipalité remercie tous les postulants de leur intérêt et les avise que seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque municipale contemporaine devient de plus en plus un lieu de socialisation. Elle conserve son rôle de promotion et de distribution de la littérature et de la culture générale, mais crée aussi un environnement propice aux rencontres des citoyens et citoyennes. C'est pourquoi, nous sommes heureux de vous présenter une sphère d'activités qui, nous l'espérons, vous plairont.



Horaires de la bibliothèque :

- Dimanche 9 h 30 à 11 h 30
- Lundi 13 h 15 à 16 h 45
- Mercredi 18 h 30 à 21 h 30
- Jeudi 19 h 00 à 21 h 00 (en alternance : soirée ados et cours d'aquarelle)
- Samedi 9 h 00 à 11 h 00 (en alternance : cours de dessin et tricot-causerie)

Café-causerie | Au rythme du temps

M. Jérôme Parenteau, du Musée Laurier, nous a présenté sa conférence « Au rythme du temps » le 16 octobre dernier.

En plus de découvrir l'histoire de cette horloge, nous avons revisité, par décennie, les moments forts du dernier siècle. Nous avons eu la chance d'avoir la participation de nos doyens, Mme Jeanne d'Arc Corriveau et M. Jean-Louis Guillemette, qui nous ont remémoré plusieurs souvenirs de notre municipalité. Ce fut un très agréable après-midi.



Nos aînés s'amuse... même à l'Halloween!



On a toujours beaucoup de plaisir les lundis après-midi à la bibliothèque. Les jeux de société sont un prétexte pour socialiser tout en s'amusant. Comme vous pouvez le constater sur la photo, l'Halloween ramène la jeunesse à nos aînés...!



Cette activité ne leur est pas réservée : adultes et ados sont les bienvenues lors des congés ou journées pédagogiques!



Club de lecture Adulte

À notre rencontre du 20 octobre, nous avons discuté des romans historiques : *Marguerite Yourcenar; l'invention d'une vie* de Josyane Savigneau, *Le livre des noms oubliés* de Kristin Harmel, *Le feu divin* de Robert Lyndon, *Si tu vois mon pays* de Joseph Facal et *Le cercle des jours* de Ken Follet. À travers nos discussions, on a visité ou revisité diverses périodes de notre monde explorées par ces auteurs. Toujours très agréable.

Notre prochaine rencontre est prévue le 24 novembre de 19 h 00 à 21 h 00. Nous échangerons sur des livres mis à l'index aux USA mais toujours disponibles au Québec. Joignez-vous au Club en nous contactant à la bibliothèque.

Cours de dessin et d'aquarelle

À partir du samedi 1^{er} novembre, Julie donnera des cours de dessin aux enfants (un samedi sur deux), de 9 h 00 à 11 h 00. Au programme : on dessine les animaux. Julie vous aidera à vous confectionner un superbe zoo! Artistes en herbe, on vous attend!

À compter du jeudi 6 novembre (un jeudi sur deux), Julie offre aux adultes et ados un cours d'aquarelle. Vous serez agréablement surpris de vos talents!

SVP, contactez Julie par courriel à j.roberge@hotmail.com pour information et inscription.

Soirée Ados

Pour les soirées d'ados (un jeudi sur deux), la bibliothèque devient en quelque sorte « La maison des jeunes ». Ces soirées d'ados sont donc exclusivement destinées aux jeunes de 12 à 17 ans.

Cependant, pour le reste de la population, les prêts et les retours de livres pourront se faire à ce moment-là. Le prêt de jeux sur place ou toute autre activité ne sont plus permis lors des soirées ados pour leur permettre de profiter pleinement de cette soirée entre eux. Merci de votre compréhension!

Heure du conte



Pour mettre les jeunes dans une ambiance pré-Noël, Clémence vous présentera le conte « Mon beau sapin » le dimanche 30 novembre à 10 h 00 à la bibliothèque. Un bricolage de Noël suivra la présentation de ce magnifique kamishibai. Allez, les jeunes, amenez vos parents!

Manga

Bonne nouvelle : Nous avons reçu la collection Manga « Assassination Classroom ». Ces 21 livres sont maintenant disponibles pour prêt. Les Mangas sont très populaires chez les Ados, mais rien ne vous empêche de réveiller l'ado qui sommeille en vous!



Atelier tricot-causerie



Depuis le samedi 11 octobre (un samedi sur deux), de 9 h 00 à midi, Maryse vous attend avec vos projets de tricot. Que tu sois débutant·e ou expérimenté·e, viens tricoter tout en socialisant. Apporte tes aiguilles, ta laine et surtout ta bonne humeur! Au plaisir de tricoter ensemble!

Prêts Entre Bibliothèque (PEB)

La poste étant de retour en service, nous avons repris les prêts entre bibliothèque. N'hésitez pas à passer vos commandes sur biblietie.ca ou demandez aux bénévoles au comptoir de la bibliothèque. Nous avons accès aux collections des 116 bibliothèques de notre réseau Centre-du-Québec, Lanaudière et Mauricie ainsi qu'à toutes les bibliothèques des autres 10 Réseaux BIBLIO du Québec.

Signalisation et borne de recharge

Nous venons de compléter la signalisation de nos étagères. Nous remercions M. Carl Fréchette pour nous avoir confectionné de très belles affiches.

Pour les propriétaires de véhicules électriques, quatre bornes de recharge sont maintenant disponibles.

En attendant l'hiver, bonne lecture!

Les bénévoles :

Viviane Yelle, Clémence Fournier, Huguette Ouellette, Noémie Asselin, Geneviève Kenyon, Julie Roberge, Véronique Hamel, Sabrina Pardini, Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette



biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca ou 819 382-2650 poste 9

LE CAAP

Connaissez-vous le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) Mauricie-Centre-du-Québec?

Plainte en Santé et Services sociaux

Le CAAP est là pour accompagner les personnes qui désirent exprimer leur insatisfaction face à un service de santé ou social qu'il a reçu ou qu'il aurait dû recevoir. Le but est de nommer la situation pour améliorer les services futurs.

Information et accompagnement en lien avec le bail en RPA

Nous sommes également là pour répondre à vos questions et vous accompagner sur tout ce qui touche le bail en Résidence privée pour aînés (RPA).

N'hésitez pas à les appeler : **819 840-0451** ou **info@caap-mcq.qc.ca**

Pour plus d'information : **caap-mcq.qc.ca**



RECETTE D'AUTOMNE—PAIN À LA CITROUILLE

Parmi ce que l'on aime de l'automne, il y a la citrouille, qui charme par la délicatesse de sa chair. Une fois l'Halloween passée, on la consomme en purée, dans une trempette d'houmous ou, comme ici, dans un pain à la citrouille, où elle apporte de l'humidité à la préparation.

La citrouille possède une bonne teneur en antioxydants. Ces derniers aident à lutter contre les effets néfastes des radicaux libres, tels que le développement des maladies cardiovasculaires, certains cancers ainsi que d'autres maladies liées au vieillissement. La citrouille est en plus peu calorique, soit 26 calories/250 ml (1 tasse).



Préparation : 15 minutes / Cuisson : 50 minutes / Portions : 8 / Prix par portion : 0.78 \$ / Se congèle : Oui

Ingrédients

- 225 g (1 1/2 tasse) de farine tout usage non blanchie
- 10 ml (2 c. à thé) de poudre à pâte
- 5 ml (1 c. à thé) de bicarbonate de soude
- 5 ml (1 c. à thé) de cannelle moulue
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de gingembre moulu
- 2,5 ml (1/2 c. à thé) de cardamome moulue
- 1 ml (1/4 c. à thé) de muscade moulue
- 1 ml (1/4 c. à thé) de sel
- 210 g (1 tasse) de cassonade
- 250 ml (1 tasse) de purée de citrouille maison ou du commerce
- 125 ml (1/2 tasse) d'huile de canola
- 2 œufs
- 30 ml (2 c. à soupe) de graines de citrouille

Préparation

Placer la grille au centre du four. Préchauffer le four à 180 °C (350 °F). Beurrer ou huiler un moule à pain de 23 x 13 cm (9 x 5 po) et le tapisser d'une bande de papier parchemin en la laissant dépasser sur deux côtés.

Dans un bol, mélanger la farine, la poudre à pâte, le bicarbonate, les épices et le sel.

Dans un autre bol, fouetter la cassonade avec la purée de citrouille, l'huile et les œufs au batteur électrique jusqu'à ce que le mélange épaississe. À la cuillère de bois, incorporer les ingrédients secs jusqu'à ce que le mélange soit homogène. Répartir la pâte dans le moule, puis parsemer des graines de citrouille.

Cuire au four de 50 à 55 minutes ou jusqu'à ce qu'un cure-dents inséré au centre du pain en ressorte propre. Laisser tiédir sur une grille. Démouler et couper en tranches.

Parue dans le magazine Ricardo, volume 19, numéro 8

CITATIONS SAVOUREUSES—PAR RENÉ BERGERON



Les joueurs de hockey, les entraîneurs, les animateurs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse pour faire passer leurs messages.

- Chez les Sénateurs, il y a trop de guerres intestinales.
- Pour souligner un exploit digne de mention, Mario Lemieux déclare : « C'est quelque chose ».
- Il serait temps que les joueurs se retroussent les coudes.
- C'est la goutte d'eau qui a mis le feu aux poudres.
- Eric Lindros, on l'attend sur un piano d'argent.
- Je trouve sa rapidité d'exécution trop lente.
- Il devrait se tourner la langue dans sa poche avant de parler.
- Ta question est tellement pertinente que j'ai un peu de difficulté à y répondre. – Mario Tremblay
- Ça ne donne rien de se tirer une balle dans la tête et de le regretter le lendemain.
- John Kordic est la preuve vivante que la drogue tue. – Jean Perron



Salle d'une capacité de 100 personnes, idéale pour :

- Anniversaire
- Party de Noël
- Mariage
- Etc.

Informez-vous
des disponibilités
et des tarifs!



819 382-2650

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 9 SEPTEMBRE 2025

- Adoption de la liste des comptes présentés pour un montant de 230 347.73 \$;
- Il a été résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre à même la banque d'heures et au besoin, au service de consultation, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2026, au montant de 3 375 \$ pour les 15 premières heures + les taxes et les services administratifs;
- Autorisation du paiement de l'ordre de changement #9 au montant de 5 917.76 \$ dans le cadre du projet de construction de l'hôtel de ville;
- Il a été résolu de refuser pour le moment l'offre de services de NWS Contrôle au montant de 3 170 \$ pour l'entretien mécanique du système de régulation et contrôle de la climatisation;
- Il a été résolu de refuser pour le moment l'offre d'accompagnement de Inneo Environnement qui était au montant de 6 766.80 \$ plus taxes;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 340 \$ à l'École Notre-Dame de Saint-Norbert-d'Arthabaska pour financer différentes activités d'appartenance des élèves de notre municipalité;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 60 \$ à la Fondation CLSC Suzor-Côté qui a pour mission de financer une portion de prêt d'équipement médical;
- Proclamation de la Grande semaine des tout-petits qui aura lieu du 17 au 23 novembre prochain;
- La Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux TECQ et s'engage à respecter les modalités du guide qui s'applique à elle;
- Il a été résolu d'accepter la soumission de monsieur Yvan Thibault au montant de 3 000 \$ pour effectuer le déneigement de la cour de l'hôtel de ville pour la saison hivernale 2025-2026, et nous demandons que ce soit de 7 jours sur 7, avant 6 h 30 le matin et au besoin dans la journée;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'accepter la demande de dérogation mineure #2025-DM-002 sur le lot 5 892 173 pour permettre la diminution de la largeur du lot à 6 mètres, et ce, contrairement à la largeur minimale d'un lot non desservi par l'aqueduc et l'égout est fixée à 50 mètres, distance prescrit en vertu de l'article 5.1.3.2 du Règlement de zonage numéro 215-2008;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'accepter la demande de dérogation mineure #2025-DM-003 sur le lot 5 892 281 pour permettre la diminution de la marge d'implantation avant minimale à 13 mètres, et ce, contrairement à la marge minimale avant de 15 mètres prescrit en vertu de l'annexe B du Règlement de zonage numéro 215-2008;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'accepter la demande de dérogation mineure #2025-DM-004 sur le lot 6 557 309 afin de permettre la diminution de la largeur du lot à 41,12 mètres, et ce, contrairement à la largeur minimale d'un lot non desservi par l'aqueduc et l'égout est fixée à 50 mètres, distance prescrit en vertu de l'article 5.1.3.2 du Règlement de zonage numéro 215-2008;
- Il a été décidé d'accepter la soumission de SM Informatique au coût de 1 050 \$ pour faire en sorte que le WI-FI se rende à l'extérieur du garage municipal, puisque les murs de tôles ne favorisent pas la connexion;
- Il a été résolu de faire l'achat de 10 chaises supplémentaires à 45 \$ chacune et de 9 tables à 170 \$ chacune afin de ne pas avoir à les voyager lorsqu'il y a des locations aux deux endroits locatifs, soit le Centre sportif et la salle communautaire.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios des séances du conseil sur le site internet de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca.

BABILLARD

SERVICE DE MÉDIATION CITOYENNE

Un problème de voisinage ?

Vous souhaitez reprendre contact avec un proche ?

Vous rencontrez des difficultés avec un.e collègue ?

**GRATUIT
CONFIDENTIEL**

819 752-3551, poste 1

equijustice.ca

mediationarthabaskaerable@equijustice.ca

équijustice

ARTHABASKA/ÉRABLE

Financé par :

Fonds d'études notariales | Chambre des notaires



Kim Lavallée

rituelsdekim@gmail.com
514-918-8664

Thérapeute en soins quantique

- Relâcher les tensions dans le corps
- Apaiser l'esprit
- Retrouver une énergie plus fluide

Conseillère Bien-être Doterra

Huiles Essentielles Thérapeutiques - 100% Pures

Je vous guide dans la découverte des huiles essentielles pour un retour vers votre essence

- Apaiser le stress et favoriser un meilleur sommeil
- Produits haut de gamme sans agents toxiques
- Créer des rituels de bien-être simples et efficaces pour les bobos du quotidien





Sébastien SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS
À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

819 475-4343
sebastien.schneeberger.drum@assnat.qc.ca



ERIC LEFEBVRE
député de Richmond-Arthabaska
Avec vous, pour vous!

819 751-4477
eric.lefebvre@parl.gc.ca

Centre de prévention **Suicide**
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 342-8581
MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205
PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 844 277-3553)

www.cpsqe.ca

EXCAVATION RBQ : 8264-4816-32
C. LAFRANCE & FILS INC.

Travaux mécanisés de tous genres
Déchiqueteuse - Marteau hydraulique
Laser - Pelgne - Fosses septiques
Drains agricoles - Terre - Sable - Gravier

4219, Rang 4
Ste-Hélène de Chester
(Québec) G0P 1H0
excavationlafrance@gmail.com

Tél. : 819.382.2449 Téléc. : 819.382-2415

Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- TRAITEMENT D'EAU
- NETTOYEURS À PRESSION
- POMPES ET ACCESSOIRES
- CIRCULATEURS
- RÉPARATION DE MOTEURS

URGENCE
24 h / 7 jours

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

Licence RBQ : 1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand **Victoriaville**

Gérez vos finances en ligne comme une pro

**Palements, placements,
financement, assurances
et bien plus**

Partout et en tout temps,
sur l'appli mobile et en ligne

desjardins.com/accesd

 **Desjardins**